

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Novembre 2008



Winnipeg - le 12 novembre, 2008

La 10<sup>e</sup> Réunion du Forum national sur les semences (FNS) a eu lieu à l'Hôtel Delta de Winnipeg le 12 novembre 2008. Trente-cinq membres du Forum et observateurs ont assisté à la réunion. Le Forum a examiné un rapport sommaire du Groupe de travail sur les végétaux à caractères nouveaux (VCN), obtenu des mises à jour sur cinq projets liés au secteur des semences, discuté de la situation actuelle du Plan de travail de la Phase IV, y compris les plans des réunions de cet hiver, étudié une proposition relativement à l'établissement d'un cadre de consultation permanent pour l'industrie des semences, sa chaîne de la valeur ajoutée et d'autres intervenants, puis s'est entendu sur les étapes à venir en vue d'assurer la progression de l'ensemble de ces activités.

### Rapport du Groupe de travail sur les VCN

Le FNS a convoqué un Groupe de travail sur les végétaux à caractères nouveaux (VCN) en mars 2006. Les recommandations de celui-ci ont conduit à une intervention du gouvernement qui propose des mesures de suivi dans 10 domaines, y compris l'élaboration de documents d'orientation visant à aider les intervenants à comprendre les processus d'approbation du gouvernement applicables et à naviguer parmi ceux-ci. Une autre réunion du Groupe de travail tenue en mars 2008 a confirmé l'importance de terminer ce travail dans les meilleurs délais possibles et on a demandé de l'orientation et des éclaircissements supplémentaires sur plusieurs points. Durant sa réunion d'avril 2008, le Forum a réitéré la nécessité d'obtenir des renseignements supplémentaires et de tenir des séances de consultations efficaces avec toutes les parties intéressées au moment où l'on examine et met au point les documents d'orientation gouvernementaux.

Une autre réunion du Groupe de travail a été organisée dans le but de suivre de près les progrès réalisés relativement à cette question qui représente toujours une grande priorité pour le secteur des semences, de même que pour ses clients en aval. Dale Adolphe a présenté un bref exposé sur les résultats de cette réunion, qui a eu lieu le 27 octobre

2008 à Winnipeg. (*Remarque : Le rapport de réunion complet n'a pas été disponible à temps pour la réunion du Forum de novembre, mais il sera publié sur le site Web du FNS lorsqu'il aura été traduit et que l'on y aura apporté la mise au point finale.*)

Le Groupe de travail a conclu que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a fait des pas dans la bonne direction par rapport aux précédentes recommandations, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Le document d'orientation en vue des analyses de l'environnement des VCN devrait comporter plus d'exemples afin de mettre en évidence un éventail de niveaux de risque. Le Groupe de travail a également discuté des niveaux de financement entourant les affaires réglementaires dans le secteur public, en laissant entendre que du financement supplémentaire pourrait être nécessaire pour améliorer la diffusion et assurer les réponses en temps opportun à l'industrie et à d'autres intervenants.

Le Groupe de travail a déterminé les prochaines étapes comme suit :

- On réunira, d'ici la fin de l'année, un petit groupe focalisé du secteur public de la sélection végétale afin d'élaborer des exemples et de s'attaquer à des questions particulières;
- L'ACIA rédigera de nouveau son document d'orientation du FNS et élaborera un document d'accompagnement qui mettra en relief les points pour lesquels les changements proposés ont été incorporés;
- On distribuera l'ébauche révisée à un vaste groupe d'intervenants afin d'obtenir leurs commentaires, y compris les participants au groupe de travail;
- On révisera, d'ici le début de 2009, le document d'orientation de manière à ce qu'il tienne compte de l'ensemble des commentaires reçus (de la part du groupe de travail et des sélectionneurs de végétaux ou à partir de la consultation en ligne).

Winnipeg - le 12 novembre, 2008

Des représentants officiels de l'ACIA ont indiqué que la dernière réunion du groupe de travail a été utile pour eux et que l'on tiendrait compte de ces commentaires dans la prochaine ébauche du document d'orientation que l'on espère mettre en circulation vers la fin de décembre ou au début de janvier.

Les membres du Forum ont remarqué que la documentation d'orientation sur la nouveauté est également nécessaire aux processus d'approbation des aliments et des aliments pour animaux. Les représentants de l'ACIA ont déclaré que leurs collègues du domaine des aliments s'attendent à ce qu'un document explicatif soit prêt d'ici la fin de 2008 et ont fait remarquer que le concept de " guichet unique " en vue de l'approbation des végétaux à caractères nouveaux fait toujours l'objet de discussions au sein de l'Agence.

En ce qui concerne la position du gouvernement au sujet des décisions unanimes, on a précisé qu'il pourrait y avoir des décisions ne visant qu'un seul volet (les aliments, les aliments pour animaux, l'environnement) qui n'exigent aucunement l'obtention d'une approbation dans les autres domaines, mais lorsque des décisions multiples sont nécessaires avant d'entreprendre la commercialisation d'un produit, ces décisions devraient alors toutes être prises simultanément et de façon uniforme. Aucun progrès n'a été fait encore en ce qui concerne l'élaboration d'un mécanisme d'appel.

Des frustrations ont été exprimées à propos du choix du moment de la réunion du groupe de travail en octobre, qui a dû être reportée en raison de l'élection fédérale. Certains participants du Forum continuent de se poser la question à savoir si les efforts que l'on consacre en vue d'éclaircir l'interprétation du gouvernement de la nouveauté ne seraient pas mieux investis à tenter de faire modifier la définition / les exigences de la nouveauté.

### **Décisions :**

- ➔ ***Le Forum surveillera l'évolution du document d'orientation sur les approbations environnementales, de même que celui qui devrait être disponible prochainement auprès de la section des aliments pour animaux.***
- ➔ ***Le Forum demande à l'ACIA de distribuer les ébauches des documents d'orientation à grande échelle, particulièrement aux sélectionneurs de végétaux publics et aux importateurs de semences.***
- ➔ ***On convoquera une autre réunion du groupe de travail en février ou en mars afin d'examiner le document d'orientation révisé sur les approbations environnementales et le nouveau document d'orientation portant sur les aliments pour animaux; les séances de discussion relatives aux deux documents seront séparées afin d'éviter toute confusion au sujet des exigences différentes de ces volets distincts d'approbation réglementaire.***

### **Mise à jour au sujet des activités liées au secteur des semences**

Warren Wilson a produit des rapports concernant cinq projets techniques du secteur des semences entrepris grâce au financement de la Phase IV provenant du PASCAA (Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire). L'état de ces projets, de même que les points précisés en réponse aux questions formulées par les membres du Forum et les observateurs sont résumés ci-dessous.

#### **1. Harmonisation des méthodes et procédures canadiennes et américaines relativement à l'essai de semences**

- Des analystes et des représentants officiels du secteur des semences des deux pays se sont réunis vers la

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Novembre 2008



Winnipeg - le 12 novembre, 2008

fin du mois de septembre dernier pour comparer les méthodes et les normes d'évaluation des semis. Somme toute, ceux qui étaient présents voyaient les avantages possibles de l'harmonisation des méthodes déjà en place, particulièrement en ce qui concerne l'évaluation des semis et la taille des échantillons. Ils ont élaboré des critères visant à évaluer ces possibilités et à déterminer les priorités liées aux mesures de suivi éventuelles. Un Comité directeur de l'harmonisation a été mis sur pied dans le but d'élaborer des propositions et des recommandations particulières qui pourraient être introduites dans les processus officiels en vue d'apporter des changements dans chacune des sphères de compétence. Des changements éventuels pourraient survenir, au plus tôt, vers la fin de 2009 et cela pourrait prendre une autre année après avoir conclu une entente à l'échelon gouvernemental avant que de tels changements puissent entrer en vigueur.

- Un membre de l'ACIA a précisé que les organismes gouvernementaux respectifs visent à créer une situation en vertu de laquelle ils pourraient accepter les résultats des essais de semences dans l'autre pays au lieu de changer nécessairement leurs propres protocoles en matière d'échantillonnage et d'essais. Bill Leask, de l'Association canadienne du commerce des semences, a fait remarquer que l'établissement d'une meilleure compréhension des systèmes respectifs de deux pays pourrait mener à la production de rapports sur les résultats des essais qui permettraient davantage d'accepter ces résultats de façon immédiate comme un équivalent dans le marché de l'autre pays.

### 2. Échantillonneurs autorisés

- Des réunions ont eu lieu aux mois de juin et d'octobre afin d'examiner la possibilité d'harmoniser les trois programmes d'échantillonneurs distincts menés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la

Commission canadienne des grains et l'Institut canadien des semences. Les éléments liés à la conception des programmes ont fait l'objet de comparaisons et on a relevé les points en commun et les différences. L'objectif de cet exercice est d'obtenir un protocole commun d'échantillonnage comportant des annexes qui engloberaient les variantes propres à chacun des programmes, de manière à ce que les trois organismes d'attribution des permis puissent reconnaître les procédures d'accréditation des deux autres lorsque la situation le permet.

- La prochaine étape consiste à mettre sur pied des projets pilotes dans chacune des sphères de compétence.
- Des représentants de l'ACIA ont précisé qu'il y aurait toujours deux catégories d'échantillonneurs de semences dans le cadre de son programme - une pour ce qui est des exportations et l'autre aux fins d'usages intérieurs. L'échantillonnage de semences aux fins de protection des végétaux - c.-à-d. les certificats phytosanitaires - ne fait pas partie des efforts consacrés à l'harmonisation pour l'instant, mais on pourrait envisager les y intégrer plus tard.

### 3. Arrêté sur les graines de mauvaises herbes

- Environ 35 producteurs de semences, analystes en semences, membres du commerce des semences et représentants officiels des gouvernements provinciaux et de l'ACIA se sont réunis à la fin d'octobre pour examiner et discuter de l'Arrêté sur les graines de mauvaises herbes (AGMH) actuel. On s'est entendu, de façon générale, pour dire que des révisions, de même qu'une approche plus systématique, sont nécessaires en vue de l'inscription d'espèces dans l'AGMH, possiblement quelque chose de semblable au processus d'analyse des risques phytosanitaires (ARP). Il s'est manifesté, au cours de cette réunion, un désir de voir de nouvelles

Winnipeg - le 12 novembre, 2008

définitions appliquées aux mauvaises herbes de catégories 1 et 2, de même que de possiblement regrouper d'autres catégories dans une nouvelle catégorie 3 et d'harmoniser les catégories et les définitions de l'AGMH plus étroitement avec la Convention internationale pour la protection des végétaux.

- L'ACIA s'affaira au cours de l'hiver à élaborer une ébauche de proposition des modifications à apporter à l'AGMH. Une autre réunion avec les parties intéressées pourrait avoir lieu en février ou en mars et les modifications proposées pourraient être intégrées à la procédure de modification réglementaire officielle à la suite de cette réunion.
- La détection / l'identification précoce de nouvelles mauvaises herbes constitue une priorité mutuelle pour le gouvernement et l'industrie et l'intérêt de l'ACIA vis-à-vis l'élaboration de procédures dans ce domaine est grand, de même qu'en ce qui a trait à trouver des moyens pour mettre à jour l'AGMH de façon régulière à l'avenir.
- La présence de mauvaises herbes de catégorie 1 dans les semences est interdite et ces dernières passent nécessairement à une catégorie inférieure lorsqu'une espèce de mauvaise herbe devient plus répandue. L'intérêt du secteur des semences consiste principalement à s'assurer que les listes concernant les catégories 2 et 3 sont à jour et pertinentes pour les fermiers et les industries transformatrices. On a fait remarquer que les questions liées à l'éradication des mauvaises herbes nuisibles relèvent du ressort des règlements de l'ACIA sur la protection des végétaux, ainsi que des règlements provinciaux et municipaux. En examinant les modifications apportées à l'AGMH, l'ACIA est également attentive à ne pas chevaucher ni à répéter exactement les aspects réglementaires de l'Initiative sur les espèces non indigènes.

#### 4. Tableaux des catégories

- On a tenu une réunion semblable à laquelle ont participé des membres du gouvernement et des intervenants afin de discuter des tableaux des catégories de semences qui existent déjà depuis un bon moment. On s'est entendu, de façon unanime, pour dire que des modifications étaient nécessaires, mais personne ne sait trop comment procéder et on n'en est par conséquent pas venu à un consensus à ce sujet. L'ACIA a conclu qu'il sera nécessaire de procéder à un examen plus généralisé de certaines des normes particulières après avoir réglé les questions à l'échelle du réseau. D'autres suggestions et observations détaillées sur certaines normes des grades ont été documentées dans le compte-rendu par écrit de la réunion qui a eu lieu à la fin d'octobre.
- On appuie toujours l'intention derrière le système de catégorisation, mais une simplification de celui-ci pourrait favoriser une communication plus efficace entre les acheteurs et les vendeurs de semences. Il semble y avoir un soutien général vis-à-vis le découplage de certains des aspects liés à la pureté variétale et à la généalogie végétale du système des semences certifiées à partir du constituant qualitatif ou lié à la catégorie. Les tableaux des catégories appuient la prise de décisions éclairées de la part des acheteurs de semences, mais si le système est trop complexe, il ne sert pas leurs intérêts.
- Il serait peut-être souhaitable de réduire le nombre de catégories dans le cas de certains genres de cultures.
- Les travaux réalisés sur les tableaux des catégories doivent tenir compte des modifications apportées à l'AGMH, de façon à ce qu'ils soient synchronisés ou que ces travaux soient effectués un peu après les modifications de l'AGMH.

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Novembre 2008



Winnipeg - le 12 novembre, 2008

- Bien que des développements en aval puissent survenir en abandonnant l'exigence concernant la distinction visuelle des grains de blé, dans l'ensemble, ce n'est pas une préoccupation, puisque les exigences liées à la pureté variétale ont toujours été beaucoup plus strictes pour les semences que pour le grain.
- L'ACIA prévoit répondre au secteur des semences au début de 2009 en lui proposant des options et approches concernant l'ensemble des modifications à apporter au cadre de qualité du grade.
- D'autres travaux de normalisation sont nécessaires dans le domaine du commerce des semences avant que les codes à barres puissent être incorporés aux étiquettes.
- En réponse aux préoccupations relativement à la capacité de l'ACIA à contrôler le va-et-vient des semences et à en faire le suivi une fois que les étiquettes ont été produites à l'extérieur de l'Agence, des agents responsables ont indiqué que les nouveaux accords d'autorisation proposés donneront en fait à l'ACIA davantage de contrôle sur la reddition de compte des établissements semenciers agréés, en plus de renforcer le processus de vérification de suivi.

### 5. Étiquettes de semences

- Comme il en a été question lors de la dernière réunion du Forum en avril, un Comité technique s'est réuni en février dernier pour discuter des questions se rattachant à l'étiquetage des semences. En réponse aux recommandations de ce comité, l'ACIA a consenti à envisager de donner l'autorisation aux sociétés en mesure de répondre aux normes d'accréditation d'imprimer et de distribuer des étiquettes de semences. L'Agence a également indiqué qu'une certaine souplesse en ce qui a trait à la forme et au format des étiquettes serait possible.
- Mike Scheffel a déclaré que des progrès considérables avaient été réalisés depuis lors et l'Agence espère qu'elle peut commencer à mettre en œuvre cette nouvelle approche vers la fin de l'année ou au début de 2009. Cependant, la saison de la manipulation de semences est déjà entamée et, malheureusement, les modifications ne peuvent pas être appliquées à vaste échelle pour ce qui est de la production de cette année. L'initiative fera probablement l'objet d'essais au sein de deux établissements semenciers agréés avant d'être mise en œuvre à plus grande échelle.

Les membres du Forum ont exprimé leur intérêt vis-à-vis l'obtention de mises à jour éventuelles sur ces projets techniques. Des copies des rapports complets de la part des ateliers respectifs sur ces projets sont disponibles, sur demande, auprès du Secrétariat du FNS.

### Examen du plan de travail de la Phase IV et horaire des réunions pour l'hiver

En vertu du financement du PASCAA approuvé, le Forum dispose de ressources suffisantes pour tenir quatre réunions du groupe de travail et une assemblée plénière du Forum avant la fin de mars 2009. On organise, à l'heure actuelle, une réunion du groupe de travail sur le retrait de l'enregistrement des variétés le 13 novembre (immédiatement après cette réunion du Forum) et une réunion du groupe de travail sur la dénomination et l'identification des variétés végétales a été prévue le 16 décembre 2008, également à Winnipeg. Après avoir reçu le rapport du groupe de travail du FNS, les membres du Forum ont demandé la tenue d'une autre réunion de ce groupe de travail en février ou en mars.

Winnipeg - le 12 novembre, 2008

À la suite de la discussion sur les priorités de l'industrie / des intervenants, il a été convenu qu'il serait préférable d'essayer d'achever le travail sur le retrait de l'enregistrement des variétés et les dénominations des variétés plutôt que de mettre sur pied de nouveaux groupes de travail dans le but de régler d'autres problèmes. On espère que l'on répondra adéquatement aux préoccupations des membres du Forum à propos des obstacles à l'innovation en ce qui a trait au suivi du travail du Conseil des grains du Canada (CGC) à ce sujet. On s'attend à ce que le CGC recommande la création d'une table ronde sur la chaîne des valeurs des grandes productions végétales et cette table ronde pourrait devenir un carrefour d'efforts continus sur le plan de l'innovation.

La prochaine réunion du groupe de travail du FNS ne devrait pas entrer en conflit avec les réunions prévues des divers comités de recommandation de variétés et pourrait être tenue à un moment qui permettrait de tirer profit de la présence de nombreux sélectionneurs de végétaux en Alberta durant la dernière semaine de février.

On souhaitait obtenir des éclaircissements au sujet de la raison d'être du groupe de travail sur la dénomination et l'identification et des variétés. On a expliqué que certaines questions s'étaient manifestées à propos de l'utilisation des noms de variétés, à la fois pour les semences communes (pour ce qui est des plantes cultivées inscrites à l'Annexe 2) et les céréales (relativement aux livraisons destinées à la Commission canadienne du blé, de même qu'aux fins d'assurance-récolte). L'utilisation des noms de variétés dans de telles circonstances, à part les mesures de préservation de la pureté variétale du système de certification des semences généalogiques, peut être trompeuse et/ou donner lieu à des demandes de responsabilité. Il semble nécessaire de préciser les règles et les exigences actuelles régissant l'utilisation des noms de variétés et de discuter ouvertement des problèmes possibles qui risquent de survenir, particulièrement en prévision des circonstances changeantes au sein du marché (p. ex., plus aucune exigence en matière de distinction visuelle des grains en ce qui concerne les

nouvelles variétés de blé).

Les membres du Forum ont suggéré de changer le nom de ce groupe de travail par " Utilisation des noms de variétés ", confirmant par le fait même que ce groupe de travail se penchera sur l'utilisation des noms de variétés, autant pour les semences que les grains, et veillera à ce que l'on incite les manutentionnaires et les acheteurs de grains qui se trouvent à un niveau inférieur sur la chaîne des valeurs à participer à ce groupe de travail.

### Décisions :

- ➔ **Un groupe de travail sur l'utilisation des noms de variétés se réunira à Winnipeg le 16 décembre. On élaborera et fera circuler sous peu un ordre du jour qui spécifiera que la portée visée de ce groupe de travail couvre à la fois les incidences de l'utilisation des noms de variétés avec les semences communes et les cultures céréalieres. On fournira des efforts spéciaux pour attirer des représentants de la totalité de la chaîne des valeurs.**
- ➔ **La prochaine réunion du groupe de travail du FNS est provisoirement prévue le 27 février 2009 à Calgary.**
- ➔ **Une réunion de suivi du groupe de travail sur l'utilisation des noms de variétés et/ou du groupe de travail sur le retrait de l'enregistrement des variétés pourrait avoir lieu à Winnipeg à un moment à confirmer en février.**
- ➔ **La 11e réunion du Forum national sur les semences est provisoirement prévue en mars 2009 à Ottawa.**

### L'avenir du Forum national sur les semences

Le financement d'Agriculture Canada destiné au Forum national sur les semences prendra fin le 31 mars 2009. Une exigence existe dans l'accord de financement de la Phase

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Novembre 2008



Winnipeg - le 12 novembre, 2008

IV stipulant que le Forum doit analyser les options relativement aux activités et au financement du Forum à l'avenir et présenter un compte rendu de ses conclusions et de ses plans éventuels. Comme il en a été question durant les réunions précédentes du Forum, le FNS a réussi à élargir les communications à l'échelle de la chaîne des valeurs, à accroître les niveaux de compréhension parmi les groupes d'intervenants et a réalisé des progrès sur plusieurs questions. D'un autre côté, il n'est pas " reconnu officiellement " par le gouvernement, est limité en ce qui a trait au nombre de questions auxquels il peut s'attaquer à la fois, n'est pas en mesure de contribuer à toutes les questions importantes pour les membres individuels et les progrès réalisés sur les questions dont il s'est occupé peuvent être qualifiés de lents.

L'avenir du FNS a fait l'objet de discussions en profondeur au cours de la dernière réunion du Forum en avril. Cette façon de penser en des termes provisoires a continué d'évoluer au cours des mois qui ont suivi la réunion. Au nom du Comité de gestion du Forum, Warren Wilson a présenté une proposition de cadre de consultation du secteur des semences qui pourrait constituer une façon de concevoir et de gérer des consultations sur les problèmes semblables à ceux auxquels s'est attaqué le FNS au cours des quatre dernières années.

Ce cadre verrait la fin du FNS selon sa constitution actuelle. Les problèmes seraient déterminés par les intervenants du secteur des semences, les intervenants de la chaîne des valeurs, les gouvernements ou d'autres parties intéressées. Selon la nature de chacun des problèmes, ces derniers pourraient être abordés au moyen de consultations auprès du secteur des semences, de consultations élargies auprès de la chaîne des valeurs des semences ou même de façon plus généralisée d'une forme qui miserait sur la participation de tous les intervenants, du gouvernement et d'autres parties intéressées. Ces trois catégories de consultation ne sont pas mutuellement exclusives. Un problème qui intéresse au départ le secteur des semences pourrait nécessiter, plus tard, des discussions avec les autres parties qui risquent d'être concernées. D'un autre côté, une politique générale

ou une modification réglementaire envisagée par le gouvernement et assujettie à un processus de consultation très généralisé pourrait simultanément faire l'objet de discussions internes au sein du secteur des semences ou entre ce dernier et les différents éléments qui se trouvent en aval de la chaîne des valeurs.

Les consultations du secteur des semences seraient habituellement de nature technique et seraient tenues dans le but d'accroître le niveau de compréhension et d'en arriver à des consensus au sein du secteur des semences, de même que de communiquer les points de vue du secteur au gouvernement et aux autres intervenants ayant un intérêt commun pour le problème faisant l'objet de discussion. Le cadre propose que ce soit les parties qui organisent ces consultations, qui les gèrent et les financent et il comporterait probablement des réunions avec les dirigeants de divers organismes propres à l'industrie, de même qu'avec des cadres ou avec des groupes de travail techniques composés d'un nombre relativement peu élevé de participants.

Des consultations au niveau de la chaîne des valeurs des semences seraient tout à fait indiquées pour les problèmes représentant un grand intérêt pour le secteur des semences et ses homologues en amont et en aval de la chaîne des valeurs. Leur but serait d'en arriver à un consensus dans la mesure du possible à l'échelle de la chaîne des valeurs ou, à tout le moins, de déterminer les points de vue en jeu dans les discussions en vue d'en arriver à un consensus et à comprendre et décrire les points divergents. Les ministères et les organismes gouvernementaux pourraient être des participants actifs à ces consultations, qui pourraient être tenues dans des formats de groupe de travail semblables à ceux auxquels fait appel le FNS. La partie chargée de l'organisation de ces consultations, soit possiblement un ou plusieurs organismes du secteur des semences ou un organisme gouvernemental, organiserait la ou les réunions, établirait l'ordre du jour en consultation avec d'autres intervenants et assumerait les frais liés à l'infrastructure de la réunion (c.-à-d. la salle de réunion, le matériel audiovisuel, les dispositifs d'interprétation simultanée, la rédaction de

Winnipeg - le 12 novembre, 2008

rapport), tandis que les participants assumeraient leurs propres frais de déplacement et de repas.

Les consultations multilatérales les plus généralisées tenues en vertu du cadre seraient probablement axées sur les politiques et les règlements du gouvernement ayant eu les plus vastes répercussions sur la chaîne des valeurs du secteur des semences, le secteur de l'agriculture dans l'ensemble et la société civile. Elles seraient en général convoquées par le gouvernement afin d'obtenir les points de vue des intervenants et d'autres parties intéressées sur les modifications proposées aux politiques et aux règlements. La partie chargée de l'organisation de la réunion établirait l'ordre du jour, possiblement en consultation avec les principaux intervenants, et assumerait l'ensemble des frais de la réunion. Les associations de l'industrie assumeraient habituellement les frais de déplacement de leurs participants, mais le gouvernement pourrait choisir d'assumer certains frais engagés par les participants provenant de l'extérieur de l'industrie qui pourraient ne pas être en mesure de participer à la réunion autrement. Ces consultations pourraient prendre la forme d'ateliers nationaux des intervenants semblables à ceux qu'organise parfois l'ACIA ou d'une série de séances régionales et elles pourraient également comprendre des consultations en ligne au moyen de questions structurées, de cahiers d'exercices ou d'autres outils visant à susciter des réactions face à un livre blanc stratégique ou à une proposition de modification réglementaire.

Les principaux groupes d'intervenants du secteur des semences devraient assumer un rôle de leadership dans le contexte de ce cadre en termes d'élaboration des ordres du jour, de l'organisation de réunions et de production de comptes rendus. Parmi les options permettant de faciliter ce rôle, mentionnons notamment des services de soutien administratif communs ou en alternance entre l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) et l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS), confier ce travail par impartition à une tierce partie lorsque des réunions sont prévues ou partager les services

administratifs liés aux consultations avec le Forum canadien sur les produits fertilisants.

Les participants au Forum ont manifesté leur appui général vis-à-vis le maintien d'un ou plusieurs processus consultatifs visant à s'attaquer aux questions portant sur les semences. Ce maintien a été perçu comme un élément important pour conserver les principes de gouvernance adoptés par le Forum et pour obtenir des consultations productives, abordables et durables ayant un niveau de participation adéquat selon la question à l'étude. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la gouvernance et de la continuité, particulièrement en ce qui a trait à la façon dont on s'y prendrait pour obtenir, comme il se doit, la participation de tous les intervenants concernés et à la façon dont on s'y prendrait pour communiquer les résultats des consultations. Voici d'ailleurs à ce sujet, ci-dessous, quelques-uns des points soulevés durant les discussions tenues par le Forum à propos du cadre proposé :

- Certains croient que l'ACIA est la partie qui a le plus profité du processus du FNS et qu'elle devrait assumer une partie importante des coûts liés à un processus de consultation permanent semblable à celui du FNS.
- Des représentants de l'ACIA ont reconnu que les consultations du FNS les ont aidés à comprendre les préoccupations du secteur des semences et à examiner les positions divergentes des intervenants à propos de ces questions; ils ont néanmoins souligné que les ressources qu'ils peuvent consacrer au financement des consultations auprès du secteur des semences sont limitées; un processus de consultation dépendant du financement de la part du gouvernement peut ne pas être en mesure de répondre adéquatement ou rapidement aux priorités des intervenants.

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Novembre 2008



Winnipeg - le 12 novembre, 2008

- Un membre du Forum a fait remarquer que le cadre proposé peut être perçu comme un retour à l'Examen du secteur des semences qui existait avant l'élaboration du modèle du FNS - caractérisé par un style de communications qui englobe un plus grand nombre de personnes concernées. Un autre membre a répliqué en mentionnant que le cadre proposé ne vise pas à tenter d'exclure qui que ce soit, mais plutôt à fournir une approche pratique visant à "sauver ce que nous pouvons sauver" et à donner aux consultations continues une certaine prévisibilité à propos des questions portant sur les semences. Un autre participant a souligné que le secteur des semences est tenu de s'occuper de ses propres exigences réglementaires quotidiennes, mais il ne peut et ne devrait pas porter le fardeau de vastes débats politiques publics sur la biotechnologie ou sur les consultations intersectorielles portant sur d'importantes modifications réglementaires.
- L'élément de la chaîne des valeurs du cadre proposé est celui qui est le plus à risque. Les organismes du secteur des semences sont en mesure de soutenir les travaux techniques liés aux questions plus internes au secteur et le gouvernement veillera à ce que l'on tente d'obtenir une certaine forme de participation multilatérale à grande échelle avant de promulguer quelque modification importante que ce soit aux politiques et aux règlements.
- Le cadre proposé demande aux organismes agricoles et autres au sein de la chaîne des valeurs d'assumer leurs frais pour participer aux consultations qui amélioreront les niveaux de compréhension et qui viseront à obtenir des résultats qui profiteront à l'ensemble de la chaîne des valeurs. Plusieurs participants ont exprimé mutuellement la nécessité pour les utilisateurs finaux de participer aux consultations, ce qui reflète l'intérêt qu'ils ont pour les questions particulières liées aux semences.
- Le Secrétariat du FNS et les fonctions de production de rapports de réunion sont perçus comme étant essentiels pour assurer la continuité et un membre du Forum a exprimé sa préoccupation à l'effet que le modèle proposé tomberait à l'eau après un an ou deux sans la présence de cette infrastructure. Le site Web du FNS a également été mentionné comme un élément qui devrait être maintenu, si possible.
- Quelqu'un a suggéré au Forum d'examiner la question du financement dans le cadre d'une table ronde sur la chaîne des valeurs. Certains ont exprimé leur appui à cette idée, mais un participant au Forum a fait valoir que ses expériences en matière de tables rondes n'ont pas été positives et qu'il n'encouragerait pas le Forum à imiter ce modèle, ni à tenter de s'organiser pour que les questions portant sur les semences soient traitées par des tables rondes déjà en place. On a fait remarquer que la réponse du gouvernement s'était avérée plutôt tiède lorsque l'on avait laissé planer l'idée d'une table ronde sur la chaîne des valeurs dans le secteur des semences il y a quatre ou cinq ans. De plus, Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) avait son propre Secrétariat de la valeur ajoutée et il est peu probable que le Ministère offre son soutien à un secrétariat indépendant comme celui qu'emploie dorénavant le Forum.
- Si l'on était en mesure d'obtenir du soutien vis-à-vis les consultations auprès de la chaîne des valeurs du secteur des semences grâce à l'initiative des tables rondes sur la chaîne des valeurs, il pourrait être toujours souhaitable pour le Forum de se réunir au moins une fois par année pour examiner les progrès réalisés. Une question a été posée à savoir si l'ACIA ou AAC pourrait soutenir financièrement le Forum ou lui offrir du soutien de secrétariat permanent.

Winnipeg - le 12 novembre, 2008

- Une autre suggestion a été d'approcher la haute direction d'AAC en cherchant à obtenir un engagement à long terme non seulement du secteur à valeur ajoutée de la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, mais un engagement qui refléterait également la valeur du processus du FNS dans les parties du Ministère touchant à la recherche et aux politiques.
  - La notion d'un Comité consultatif sur les semences qui alimenterait la totalité du portefeuille agroalimentaire et même d'autres ministères et organismes gouvernementaux (p. ex., Santé, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada) a également été proposée.
  - On a également fait remarquer que plusieurs membres du Forum n'étaient pas représentés lors de la réunion du 12 novembre et il sera important d'obtenir leurs commentaires.
- ➔ ***En même temps, d'ici Noël, d'autres options de financement ou de soutien seront examinées de près avec AAC et l'ACIA et les résultats de ces discussions seront communiqués aux membres du Forum.***
  - ➔ ***Avant la prochaine réunion du Forum en mars 2009, les résultats de ces deux processus seront fusionnés en « une option unique » aux fins de discussion / d'approbation durant cette réunion.***

### **Décisions :**

- ➔ ***Le Comité de gestion et le Secrétariat prendront les commentaires obtenus à la suite de cette réunion et élaboreront un document plus bref sur les options proposées, en se concentrant davantage sur le but et les principes, de même que sur les mécanismes de consultation.***
- ➔ ***Le document révisé sera distribué aux membres du Forum dans les meilleurs délais possibles. On s'attendra à ce qu'ils en discutent au sein de leur organisation respective et qu'ils transmettent leurs commentaires aux membres du Comité de gestion au début de la nouvelle année.***